

M Bertrand GAUTIER
Président du CHS-CT Finances de Meurthe et Moselle
Directeur Départemental des Finances Publiques
de Meurthe et Moselle

Objet : formation « Risques Psycho-Sociaux » organisée sur le site de Longwy le 18 novembre – Opposition de M. DELILLE, Responsable du SIP de Longwy.

M. Gautier,

par la présente, nous vous interpellons à deux titres : celui de Président du CHS-CT Finances de Meurthe et Moselle d'une part et celui de Directeur Départemental des Finances Publiques de Meurthe et Moselle d'autre part.

En tant que Président du CHS-CT, vous nous avez présenté, lors de la réunion du 7 octobre, les actions mises en œuvre par la Direction dans le cadre du plan d'action suite à la commission d'enquête relative au site de Longwy.

Parmi ces actions, à la rubrique « RPS », il est indiqué : « le programme annuel de prévention fait état de risques psychosociaux en cotation maximale s'agissant de la Trésorerie de Longwy.

Concernant le SIP, les agents n'ont pas fait remonter de risques via le DUERP, mais certains ont annoté le registre santé et sécurité au travail début juillet. => **session de formation sur les RPS prévue le 18 novembre au CFP de Longwy.** »

Or, alors que nous tenions une HMI sur le site de Longwy ce mercredi 10 novembre, M. DELILLE, responsable du SIP, nous a indiqué qu'il était opposé à cette formation et qu'il pourrait refuser à certains agents de son service la participation à celle-ci pour nécessité de service.

Cette position de M. DELILLE est peut-être liée au manque d'effectif (manque d'effectif qui sera peut-être partiellement comblé après le mouvement local de premières affectations des contrôleurs stagiaires), il n'en demeure pas moins qu'elle est inacceptable.

Vous connaissez aussi bien que nous la situation très tendue du site de Longwy.

Si cette formation sur les « RPS » doit avoir lieu quelque part encore plus qu'ailleurs, c'est bien sur ce site.

Aussi, nous vous demandons, en tant que Directeur Départemental des Finances Publiques, de ramener M. DELILLE à la raison et permettre aux agents de suivre cette formation le 18 novembre.

En vous remerciant par avance pour votre intervention sur cette question,

cordialement,

Pour l'intersyndicale Solidaires, CFDT, FO et CGT Finances 54,
les Représentants du personnel,
Agnès THIRIAT, Jean-Christophe BERCHE et Patrick DUHEM (Solidaires),
Jérôme ANTOINE (CFDT),
Didier CUNAT et Franck STOCKER (CGT)

Copie : membres du CHS-CT Finances 54